

Comment les habitants des colonies participent-ils à l'effort de guerre ?

Consigne : vous répondrez à la problématique (question ci-dessus) en suivant la méthode ci-dessous :

- **Introduction** : vous amènerez le sujet par une ou deux phrase(s) parlant du contexte et vous poserez la problématique.

Bonus : vous pouvez aussi mettre l'annonce du plan dans votre introduction.

- Dans une **première partie**, vous expliquerez qui sont les « indigènes » (d'où viennent-ils ? Combien sont-ils ? Comment sont-ils recrutés ?)

- Dans une **deuxième partie**, vous expliquerez ce que faisaient les indigènes durant la Grande Guerre.

- Dans votre **conclusion**, vous répondrez, en une ou deux phrase(s) à la problématique.

Document 1 : Les colonies, une réserve d'hommes. (d'après le site du musée de l'Armée).

L'armée incorpore presque 600 000 « indigènes » sur les 8,5 millions d'hommes mobilisés pour ce conflit.

Le recrutement, au début, vise à compléter les effectifs des garnisons sur place. C'est le cas du XIXe corps d'armée, basé en Algérie et en Tunisie.

La guerre qui dure et les pertes dues aux offensives de 1915 relancent le recrutement des troupes venues des colonies et particulièrement celui des indigènes d'Afrique du Nord. En Algérie, puis en Tunisie, la conscription est généralisée en septembre 1916. Le volontariat demeure la règle au Maroc, en AEF, à Madagascar, en Indochine et dans le Pacifique. En AOF, le système d'appel est abandonné en 1915 après les révoltes bambara.

	Hommes incorporés	Venus en Europe (y compris Armée d'Orient)
Algérie	173 019	172 800
Tunisie	80 339	60 000
Maroc	40 398	37 150
AOF/AEF	181 512	134 210
Indochine	48 922	43 430
Madagascar	41 355	34 386
Côte des Somalis	2 434	2 088
Pacifique	1 007	996
Total	568 986	485 040
Total des morts et des disparus : 75 512		

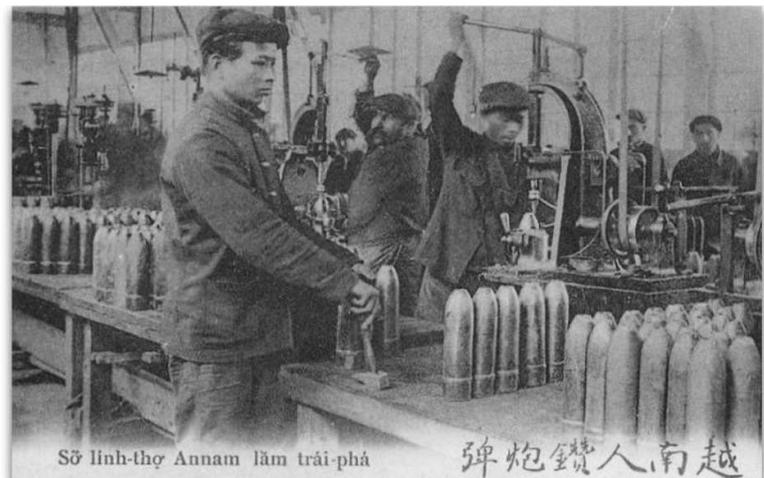
Document 2 : Un spahi en poste dans une tranchée du secteur de Bailly (Oise) le 27 septembre 1915.

Source : musée de l'Armée.



Document 3 : Ouvriers annamites à la fabrication d'obus source :

<https://indomemoires.hypotheses.org/tag/usines-darmement>



Document 4. Lettre du Sous-Préfet de Pontoise.

Pontoise le 14 juin 1916.

Le Sous-Préfet de Pontoise

à MM. les Maires et Commissaires de police de l'arrondissement

Offre de travailleurs kabyles :

Le service d'organisation des travailleurs coloniaux au Ministère de la Guerre pourra mettre, dans une certaine mesure, à la disposition des cultivateurs, de la main-d'œuvre agricole kabyle.

Afin de me permettre d'adresser à ce service des propositions en vue de l'emploi de ces travailleurs, je vous serais obligé de me faire connaître si vous désirez employer cette main-d'œuvre dans votre commune et, dans l'affirmative, de m'indiquer d'une façon précise, le nombre de kabyles que désireraient recevoir les agriculteurs ou chefs d'exploitation.

Point vocabulaire.

SPAHI : Soldat des corps de cavalerie indigène organisés autrefois par l'armée française en Afrique du Nord.

ANNAMITE : vietnamien.

TIRAILLEUR : soldat d'infanterie légère.

INDIGÈNE : qui habitait un pays avant sa colonisation.

Document 5. 12 Janvier 1918. Le fanion du 43e bataillon de tirailleurs sénégalais décoré de la fourragère. Auteur anonyme.

